



# BULLETIN D'INFO

N°21- Janvier 2025 - Site Natura 2000 FR7300891

## EDITO

Placée sous le signe de la coopération, cette année 2024 a vu émerger deux initiatives visant à mutualiser les efforts et optimiser les moyens qui nous sont alloués grâce au classement des zones Natura 2000. Il s'agit de la formation des animateurs des ALAE-ALSH, et de la coordination de l'usage de la dotation dite « aménités rurales », nouvelle recette pour les communes dotées de plus de 350 hectares d'aire protégée.

Le PETR du Pays d'Armagnac entend ainsi impulser une gestion « inter-sites » autour de la dynamique Natura 2000 et s'appuyer sur son patrimoine naturel pour animer une politique volontariste de préservation de la biodiversité et des paysages, et de soutien à l'agriculture.

Les acteurs concernés répondent présents et nous confirment ainsi l'utilité des opérations lancées. Nous nous en félicitons et poursuivrons nos efforts en 2025 !



**Michel GABAS**

Président du Comité de Pilotage Natura 2000  
Maire d'Éauze  
Président du PETR du Pays d'Armagnac  
Conseiller départemental du Gers

Retrouvez l'actualité du site Natura sur internet  
<http://gers.n2000.fr/>

## Sommaire

### Page 2

- Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

### Page 3

- Une vieille forêt au Bois du marais
- Formation auprès des animateurs CLAE

### Page 4

- La dotation de soutien aux communes pour les aménités





## L'animation des MAEC

Le Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) déposé en septembre 2022 par le PETR du Pays d'Armagnac et l'ADASEA du Gers a permis de poursuivre la contractualisation de MAEC sur le site Natura 2000 et sur sa zone d'influence. Au total sur l'ensemble du site Natura 2000, 369 ha sont actuellement engagés en MAEC.

Depuis la nouvelle programmation des MAEC, les agriculteurs qui s'engagent dans ces mesures doivent suivre une formation. La première de ces formations pour les agriculteurs s'étant engagés en 2023 et 2024 a eu lieu à Manciet le 24 octobre. Elle a été l'occasion de rappeler les enjeux du



site Natura 2000 qui permettent de bénéficier des MAEC, de rappeler et d'échanger sur les cahiers des charges des différentes mesures ainsi que sur les difficultés rencontrées.

## Suivi de la flore des prairies engagées en MAEC

Depuis cette année, l'ADASEA du Gers assure un suivi floristique de plusieurs prairies engagées en MAEC pour évaluer leur état de conservation. Différentes catégories de plantes indicatrices des prairies sont recherchées pour leurs intérêts écologiques et/ou agronomiques. Pour chaque prairie sélectionnée, une diagonale est tracée et divisée en 3 transects sur lesquels ont lieu les relevés. La somme des catégories donne une note qui permet d'évaluer l'état de conservation de ces prairies. En 2024, 4 prairies ont été suivies et 4 nouvelles le seront en 2025. Nous vous présenterons quelques résultats dans le bulletin de l'année prochaine.

## Toujours des MAEC en 2025 !

Une nouvelle enveloppe est prévue pour la campagne 2025, toujours avec les mêmes modalités alors si vous êtes intéressés contactez l'ADASEA du Gers.



## Une vieille forêt au Bois du marais

À l'occasion de l'instruction d'un Plan Simple de Gestion d'une forêt d'environ 50 hectares, une parcelle de 8ha27 présentant un peuplement à base de chênes et de hêtres très matures, a été inventoriée comme vieille forêt de plaine.

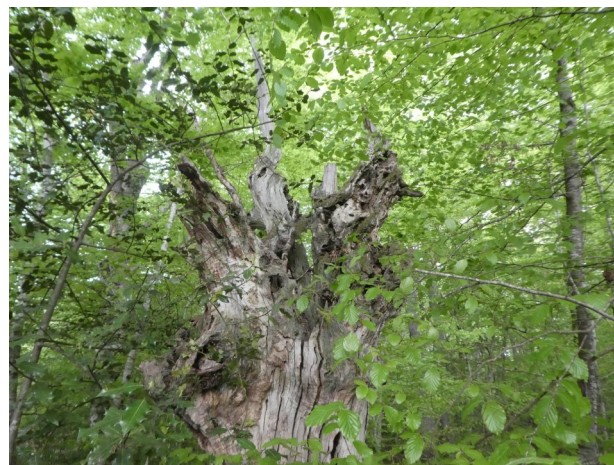
Les vieilles forêts de plaine s'avèrent d'une grande rareté sur le département, seulement 0,25 % de la couverture boisée.

Une vieille forêt présente un peuplement qui n'a plus fait l'objet d'interventions depuis plusieurs dizaines d'années et qui possède des critères de maturité avec notamment la présence de gros bois (diamètre > 40cm) et de très gros bois vivants (diamètre > 70cm) et morts sur pied et au sol.

Après classement de la parcelle comme une vieille forêt absolument exceptionnelle, une négociation avec le propriétaire a permis l'achat de la parcelle par Nature en

Occitanie avec l'aide du Conseil Départemental du Gers.

La forêt est ainsi placée en libre évolution permanente, donc sans aucune intervention sylvicole, et fera l'objet d'un suivi scientifique régulier. Ce lieu désormais emblématique des vieilles forêts de plaine du Gers, sera également un cadre idéal pour des actions pédagogiques à destination de différents publics.



## Formations auprès des animateurs des ALAE-ALSH

Avec quelques jours d'animation par an auprès des jeunes et des scolaires, la sensibilisation et l'ouverture à la nature n'est pas suffisante. En accord avec les Présidents de COPIL des 2 sites Natura 2000 portés par le PETR Pays d'Armagnac, les animateurs (ADASEA du Gers, Landes Nature et CPIE Pays Gersois) se sont regroupés pour proposer aux animateurs des ALAE-ALSH du territoire plusieurs demi-

journées de formation sur le thème « animer dehors et biodiversité ».

Le programme pour la quinzaine d'animateurs présents sur les différentes sessions était constitué d'échanges sur leurs expériences d'animation en extérieur, de jeux et d'ateliers d'éducation à l'environnement et d'informations sur la biodiversité.

Les retours des participants étant très positifs, une reconduction en 2025 est envisagée.





## La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

Cette dotation vise à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée. Les aménités rurales sont constituées par les services écosystémiques liés aux attributs physiques, géophysiques et biologiques caractéristiques des territoires ruraux et qui créent des valeurs économiques et environnementales.

En 2024, les conditions d'éligibilité ont évolué ce qui permet maintenant aux communes concernées par Natura 2000 sur plus de 350 ha de bénéficier de cette

dotation. Les communes de Cazaubon et d'Éauze sont donc concernées pour le site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac.

Une réunion avec les élus des 8 communes concernées sur le territoire du PETR Pays d'Armagnac a eu lieu, pour les informer, leur présenter cette dotation et lancer une dynamique collective. L'objectif est de s'assurer que cette recette soit utilisée pour la préservation de la biodiversité. Un plan d'action a été défini. Si la dotation est pérennisée, nous pourrions faire perdurer ce mode d'organisation.

L'équipe d'animation du site Natura 2000 se tient évidemment à votre disposition pour échanger et vous accompagner sur un projet.



## Pour en savoir plus

### Gestion administrative et financière

#### PETR Pays d'Armagnac

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays  
BP 3 32800 ÉAUZE

Contact : Sabrina MEUNIER

[energie@pays-armagnac.fr](mailto:energie@pays-armagnac.fr) — 06 07 87 46 57

Site internet: <http://www.pays-armagnac.fr>

### Autorité administrative

#### Région Occitanie

#### Service Natura 2000

201 avenue de la Pompignane  
34064 Montpellier Cedex 4

Contact : Véronica LEON (site de Toulouse)  
[veronica.leon@laregion.fr](mailto:veronica.leon@laregion.fr) — 05 61 39 66 95

### Animation et Montage des dossiers

#### ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture, 3 Chemin de la Caillaouère  
CS 70161 32003 AUCH CEDEX

[a032@adasea.net](mailto:a032@adasea.net) — 05 62 61 79 50

Site internet: <http://www.adasea32.fr/>

### Sensibilisation grand public et scolaires

#### CPIE Pays Gersois

16 Rue Delort  
32300 MIRANDE

[contact@cpie32.org](mailto:contact@cpie32.org) — 05 62 66 85 77

Site internet: <http://www.cpie32.org>

### Forêt

#### CNPF Occitanie

Maison de l'Agriculture, 3 Chemin de la Caillaouère  
CS 70161 32003 AUCH CEDEX

Contact : Florent NONON

[florent.nonon@cnpf.fr](mailto:florent.nonon@cnpf.fr) — 05 62 61 79 16

Élaboré par l'ADASEA 32 en décembre 2024  
Crédits : photos : ADASEA du Gers



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales